

**Commune de SAINT-GILLES**  
Madame Martine WILLE  
Bourgmestre f. f.  
Place Maurice Van Meenen, 39  
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : 27245/2008-167  
N/Réf : AVL/CC/SGL-2.269/s.449  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame la Bourgmestre,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de Suisse, 11. Aménagement des espaces sous combles et ajout d'une terrasse.Régularisation.  
(Correspondant : M. Antonio Lopez)

En réponse à votre lettre du 29 décembre 2008, sous référence, reçue le 5 janvier 2009, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis émis par notre Assemblée, en sa séance du 21 janvier 2009, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble formant avec les n°9 et 13 de la même rue une vaste composition symétrique conçue initialement pour un même propriétaire (n°11 et 13 en 1879 et n°9 en 1886). Les 3 immeubles sont inscrits comme ensemble à l'inventaire du patrimoine immobilier de Saint-Gilles.

La demande porte sur la régularisation de l'aménagement d'un duplex se développant sur le 3<sup>ème</sup> étage et les combles ainsi que sur l'ajout d'une terrasse en toiture arrière de l'immeuble.

La Commission constate que cette intervention semble sans impact patrimonial sur l'immeuble concerné. Elle ne sera, par ailleurs, pas visible depuis l'espace public de la rue de Suisse dont la CRMS a déjà signalé, à plusieurs reprises, les qualités patrimoniales, architecturales et d'ensemble.

Elle ne s'oppose donc pas à la régularisation de ces interventions pour autant qu'elles soient compatibles avec les prescriptions urbanistiques en vigueur.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f. f.

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ

- A.A.T.L. – D.U. : Mme Françoise REMY